



L'EHPAD des Abers de Lannilis : un projet visionnaire et novateur pour le bien-être des personnes âgées

L'évolution du regard porté sur le grand âge et les établissements qui l'accueillent est au cœur d'un projet novateur dont les ambitions dépassent les simples réformes structurelles. Depuis deux ans, une équipe travaille en effet sur un projet ambitieux visant à repenser entièrement l'EHPAD des Abers de Lannilis. Partant de l'idée que les besoins des personnes âgées évoluent et que les établissements doivent s'adapter en conséquence, cette initiative marque une réflexion intéressante dans l'idée que nous pouvons nous faire quant à la prise en charge des seniors. Cette initiative vise à transformer radicalement notre approche du vieillissement et du soutien aux personnes âgées. L'objectif principal de ce projet est d'anticiper les besoins futurs des résidents en proposant des solutions novatrices et adaptées. En se mettant à la place des résidents potentiels, l'équipe en charge de ce projet a envisagé des espaces plus spacieux et une intégration sociale renforcée, tant à l'intérieur de l'établissement que dans son environnement urbain. L'une des innovations majeures de ce projet est la volonté de concevoir un EHPAD moins médicalisé, où le bien-être des résidents est au cœur des préoccupations. Il s'agit de créer un véritable lieu de vie, où les soins sont intégrés de manière harmonieuse dans le quotidien des résidents. Pour ce projet, l'EHPAD des Abers est accompagné d'un programmiste, MAPS', et de deux AMP, SEM Breizh et Altéria. Il a été confié à une équipe composée de l'agence Chabanne, associé à ENO Architecte.

Propos recueillis auprès d'Anna Edelmayer, Directrice adjointe de l'EHPAD des ABERS



Pouvez-vous nous présenter votre projet concernant l'EHPAD des Abers de Lannilis ?

Anna Edelmayer : Les premières réflexions ayant conduit à la refonte complète du projet architectural de l'EHPAD des Abers remontent à deux ans. À cette époque, nous nous sommes profondément interrogés sur

les besoins futurs des personnes âgées, en prenant en compte les avancées dans le domaine de « l'EHPAD du futur ». Nous avons analysé notre établissement avec objectivité : implanté sur trois sites et accueillant 291 résidents, l'EHPAD des Abers présentait des signes de vieillissement nécessitant une rénovation en profondeur. Cette réflexion nous a amenés à reconnaître que les besoins des personnes âgées évolueront, et que notre offre actuelle devra s'adapter en conséquence. Les structures actuelles, datant des années 70, bien que rénovées à plusieurs reprises, n'ont que peu évolué dans leur philosophie. Nous sommes conscients que les futures générations de résidents seront sociologiquement différentes de celles que nous accueillons actuellement. Ainsi, nous avons jugé primordial de repenser notre projet en tenant compte de ces évolutions. En nous mettant à la place des résidents potentiels, nous avons envisagé des chambres plus spacieuses et une intégration sociale plus forte, tant au sein de l'établissement que dans son environnement citadin. Après avoir examiné nos différents sites, il est apparu que la restructuration en multisites n'était pas réalisable avec les structures existantes. Nous nous sommes alors concentrés sur la résidence de Lannilis, bénéficiant d'une réserve foncière à l'arrière, qui rendait possible une extension. Ces premières réflexions nous ont amenés à recentrer le projet sur la résidence de Lannilis, au sein de l'EHPAD des Abers. Nous avons ensuite élaboré notre projet en prenant en compte

divers besoins, notamment la nécessité de concevoir des installations moins médicalisées tout en préservant la qualité des soins prodigués. Ainsi, notre conception de l'EHPAD se veut un lieu de vie où le soin trouve sa juste place.

Pourriez-vous nous décrire les principaux aspects sur lesquels vous avez travaillé avant de démarrer ce projet de rénovation et d'extension ?

A. E. : Dans l'optique de dissimuler l'aspect trop médicalisé, nous avons ciblé divers éléments, notamment les longs couloirs uniformes, les chariots de soins et la présence des professionnels en blouse blanche. Lors du concours, j'ai expressément demandé aux architectes de fournir des références dans le domaine hôtelier, mais nous n'en avons reçu que très peu ! Il était difficile pour eux de sortir de leur zone de confort et de comprendre que nous ne souhaitons pas obtenir les plans d'un établissement médical, mais plutôt ceux d'un établissement hybride, voire hôtelier.

Outre cet aspect médicalisé, notre second point visait à combattre l'isolement. Il est malheureusement vrai que les EHPAD ont tendance à être centrés sur eux-mêmes... Bien que nous ayons déjà œuvré pour ouvrir les EHPAD aux communes et aux associations de bénévoles, nous souhaitons aller plus loin pour que l'EHPAD soit véritablement un prolongement de la rue dans laquelle il est situé. Nous avons donc travaillé sur une rue centrale, offrant des services non exclusifs aux seuls résidents, mais également accessibles à toute la population environnante. En collaboration avec l'agence Chabanne, nous avons envisagé la création d'un cabinet médical, d'un restaurant et d'une salle de spectacle. Ainsi, en plus de l'aspect hôtelier, cela nous a amenés à aborder des questions d'urbanisme.





Enfin, nous avons souhaité concevoir des logements adaptés aux personnes âgées mais qui permettrait également à tout le monde de les utiliser, y compris les personnes handicapées. Cette adaptation a nécessité de travailler sur l'ergonomie des logements et sur la mobilité, notamment en raison de la longueur de la rue centrale qui traverse tout l'établissement. Ainsi, nous avons commencé à envisager différentes options telles que des petites voitures électriques ou un service de conciergerie pouvant accompagner les résidents.

Par ailleurs, nous sommes également investis dans la recherche d'un équilibre entre liberté et sécurité. Cela se répercute également sur l'architecture, notamment au niveau des unités de vie sécurisées, où nous visons à garantir une sensation de liberté tout en assurant la sécurité face aux pathologies et aux troubles cognitifs dont souffrent les résidents.

Avez-vous rencontré des difficultés pour faire passer cette idée nouvelle de conception d'un établissement destiné à la prise en charge des personnes âgées ?

A. E. : Actuellement, les EHPAD ne bénéficient pas d'une bonne réputation. Ils demeurent des endroits peu attrayants où personne ne souhaite réellement se rendre. Face à cette réalité, nous avons dû sérieusement réfléchir à la pertinence d'intégrer un établissement hybride dans la cité, alors que les personnes âgées ont toujours leur domicile. Nous nous sommes donc posés de nombreuses questions sur la manière de concilier le développement des services à domicile avec la création de lieux comme l'EHPAD des Abers, qui se positionnent comme des hybrides entre domicile, hôtel et lieu de soins. Il est indéniable que nous avons encore beaucoup de travail à accomplir en termes de conceptualisation, notamment en ce qui concerne la communication

pour faire comprendre l'intérêt de ces nouveaux types d'établissements. Personnellement, je ne considère pas l'EHPAD comme un simple lieu de résidence alternatif ou comme un endroit où l'on se rend par défaut. Il doit être perçu comme un lieu où l'on souhaite se rendre, répondant à un besoin spécifique. Notre défi consiste donc à susciter ce besoin et à faire en sorte que chacun en perçoive l'intérêt. L'EHPAD ne se réduit pas à un domicile de substitution, il offre bien plus.

Comment le personnel de votre EHPAD a-t-il été impliqué dans les réflexions concernant ce changement de paradigme ?

A. E. : Le personnel de notre EHPAD est admirable car il est impliqué, motivé, et a envie de faire évoluer le lieu dans lequel il travaille. Nous avons donc eu de la chance et nous avons réussi à nous appuyer grandement sur leurs expertises. En ce qui concerne l'organisation, nous avons mis en place une dizaine de groupes de travail, structurés par sujet et par thème, afin d'associer le maximum de professionnels et de permettre à chacun de travailler sur les domaines pour lesquels ils avaient les compétences mais également l'envie. Par exemple, un membre du personnel soignant peut être passionné par les nouvelles technologies et apporter un regard éclairé et pertinent pour générer de bonnes idées dans ce domaine. De même, un cuisinier peut être intéressé par les soins, car les deux aspects sont étroitement liés. Nous avons organisé environ trois séances pour chaque groupe de travail, avec pour mot d'ordre « *pas de limites* » : toutes les idées étaient les bienvenues, sans considération pour les contraintes financières ou organisationnelles. Par la suite, des limites ont bien entendu été établies lors d'une seconde phase par le comité de pilotage, car cela était évidemment nécessaire pour avancer de manière concrète.

Comment les besoins des personnes âgées ont-ils évolués ces dernières années, et comment les anticipez-vous par rapport à ce projet ?

A. E. : Nous nous sommes appuyés sur les besoins actuellement exprimés par les personnes âgées que nous accueillons. Bien que nous n'ayons pas consulté directement ces résidents pour ce projet spécifique, car un grand nombre d'entre eux appartient à une génération antérieure qui ne connaîtra sûrement pas le futur établissement, nous avons conscience du désir grandissant de certains d'accéder aux nouvelles technologies et de se sentir à l'aise et autonomes dans leur environnement. Ces aspirations, que nous observons déjà, sont encore plus prises en considération pour la prochaine génération de résidents de l'EHPAD. De plus, nous nous sommes largement inspirés des nombreux écrits portant sur le changement générationnel et sur la vision de l'EHPAD du futur, ainsi que des souhaits exprimés par les personnes âgées. Cette approche nous a permis d'anticiper les évolutions à venir et d'intégrer des éléments adaptés aux attentes futures des résidents. Enfin, nous avons également pris en compte nos propres aspirations. En effet, si nos propres parents ou proches n'étaient pas enclins à intégrer l'établissement que nous sommes en train de construire, cela aurait remis en question notre démarche. Ainsi, en tenant compte à la fois des besoins actuels des personnes âgées, des tendances futures et de nos propres valeurs, nous avons élaboré un projet qui vise à répondre au mieux aux attentes et aux besoins de nos futurs résidents.

Vous êtes-vous appuyés sur d'autres expériences à l'international pour développer votre projet ?

A. E. : Nous avons effectivement porté un intérêt à ce qui se faisait à l'international, bien que cela n'ait pas été notre principale source d'inspiration. Notre démarche s'est avant tout appuyée sur les pratiques hôtelières : nous nous sommes penchés sur les réalisations des hôtels haut de gamme, le développement de services personnalisés et l'approche de conciergerie. Par la suite, nous nous sommes également référés aux normes de constructions urbaines classiques en France. De manière plus marginale, nous avons examiné les réalisations internationales, notamment dans les pays de l'Est, pour ce qui est des façades, sans, encore, que cela n'ait été notre principale source d'inspiration.

Comment l'agence Chabanne a-t-elle répondu à tous les besoins que vous avez soulignés, et qu'est-ce qui fait la force de cette agence ?

A. E. : L'agence Chabanne a répondu de manière exemplaire à tous les besoins que nous avons soulignés, et sa force réside dans plusieurs aspects. Tout d'abord, sa capacité d'écoute est remarquable. Dès le stade du concours, le projet présenté était très performant et correspondait parfaitement à nos attentes. Les plans prévoyaient une véritable rue, des chambres d'une qualité exceptionnelle, répondant ainsi aux critères essentiels que nous avons établis. Ensuite, ses équipes ont su comprendre et intégrer l'essence même du projet. Cette compréhension était cruciale, étant donné que le concept de l'EHPAD des Abers est novateur, et elles ont été en mesure de faire évoluer l'architecture en accord avec nos aspirations. Elles ont réussi à concilier, tel que nous le souhaitons, l'aspect hôtelier, l'urbanisme avec la création d'une rue, et l'aspect médical. Malgré la complexité de ces différentes exigences, elles ont su concevoir une architecture cohérente qui répondait à tous ces critères. De plus, leur capacité à collaborer et à échanger avec nous a été essentielle. Les architectes ont su intégrer nos réflexions et nos retours dans le processus de conception, tout en étant capables d'apporter leur propre expertise et des idées que nous aurions pu négliger. Cette dynamique d'échange a été très enrichissante et a permis d'affiner le projet de manière significative.

Dans quelle mesure votre futur établissement pourra-t-il être l'exemple de la structure qui accueillera demain les personnes âgées ?

A. E. : Chaque établissement est unique, tout comme les personnes qui y travaillent. Par conséquent, je ne peux pas affirmer avec certitude que l'EHPAD des Abers sera un exemple pour les EHPAD de demain. Cependant, mon objectif est qu'il réponde aux besoins spécifiques du territoire dans lequel il est implanté, en étroite collaboration avec les communes, les mairies et les habitants. Nous aspirons à devenir une ressource essentielle pour ces communautés, en offrant des services adaptés et en nous engageant activement dans le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées de notre région.

